

État des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Attention ! s'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état, à remplir par le vendeur ou le bailleur, est destiné à être en annexe d'un contrat de vente ou de location.

Cet état est établi par le Notaire
et est mentionné comme annexe
à la minute de l'acte qui
précède.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° _____ du _____ / _____ / _____ mis à jour le _____ / _____ / _____

Adresse de l'immeuble : rue de Gutenberg Code postal ou Insee : _____ Commune : Armentières

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N Oui Non

prescrit	anticipé	approuvé	date		
*Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :					
inondations			autres		

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui Non

*Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : Oui Non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PPR N Oui Non

prescrit	anticipé	approuvé	date		
*Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :					
inondations			autres		

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN Oui Non

*Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M Oui Non

prescrit	anticipé	approuvé	date		
*Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés à :					
mouvement de terrain			autres		

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM Oui Non

*Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés : Oui Non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR T prescrit et non encore approuvé Oui Non

*Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : Oui Non

effet toxique effet thermique effet de surpression

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR T approuvé Oui Non

> L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement Oui Non

> L'immeuble est situé en zone de prescription Oui Non

*Si oui la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés Oui Non

*Si oui la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location. Oui Non

UB AS

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en :

Zone 1
très faible



Zone 2
faible



Zone 3
modérée



Zone 4
moyenne



Zone 5
forte



Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3

Oui



Non



Information relative à la pollution des sols

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

Oui



Non



Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente

Oui



Non



* catastrophe naturelle, minière ou technologique

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Vendeur/bailleur

date/lieu

Acquéreur/locataire

Information sur les risques naturels, miniers ou technologiques, la sismicité, le potentiel radon, les pollutions de sols,
pour en savoir plus, consultez le site Internet :

www.georisques.gouv.fr



PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

ARRÊTÉ N°2006-0068 DU 24 JANVIER 2006
RELATIF À L'ÉTAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS
DE BIENS IMMOBILIERS SITUÉS SUR LA COMMUNE
DE LUISANT

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L125-5 et R125-23 à R125-27 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-0041 du 24 janvier 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

Sur proposition de Mme la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{ER} – Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune DE LUISANT sont consignés dans le dossier d'information annexé au présent arrêté.

Ce dossier comprend :

- la mention des risques naturels et technologiques pris en compte
- la cartographie des zones exposées / réglementées
- l'intitulé des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en mairie, préfecture et sous-préfecture.

ARTICLE 2 – Ces informations sont mises à jour au regard des conditions mentionnées à l'article R. 125-25 du code de l'environnement.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté et le dossier d'informations sont adressés à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

ARTICLE 4 – Mesdames et Messieurs le Secrétaire Général de la préfecture, la Directrice de Cabinet, la sous-préfète et les sous-préfets d'arrondissement, les chefs de services régionaux et départementaux et le maire de la commune, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

LE PREFET,


PATRICK SUBRÉMON

*Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative et notamment de l'article R.421-1,
la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans
dans le délai de 2 mois après sa publication ou notification.*

ANNEXE N°1

LISTE DES COMMUNES SOUMISES A L'OBLIGATION D'INFORMATION DES
ACQUEREURS ET LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES
NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

COMMUNE	PPR* INONDATION	PPR* MOUVEMENTS DE TERRAIN
ABONDANT		X
ALLUYES	X	
AUTHEUIL	X	
BARJOUVILLE	X	
BONNEVAL	X	
BRECHAMPS	X	
CHAMPHOL	X	
CHARPONT	X	
CHARTRES	X	
CHATEAUDUN	X	X
CHAUDON	X	
CHERIZY	X	X
CLOYES S/LOIR	X	
COUDRAY (LE)	X	
COULOMBS	X	
COURVILLE S/EURE	X	
DONNEMAIN ST MAMES	X	
DOUY	X	
DREUX	X	
ECLUZELLES	X	
EPERNON	X	
FONTENAY S/EURE	X	
IOUY	X	
LEVES	X	
LORMAYE	X	
LUISANT	X	
LURAY	X	
MAINTENON	X	
MARBOUE	X	
MARGON	X	
MEVOISINS	X	
MEZIÈRES EN DROUAIS	X	
MIGNIERES	X	
MOLEANS	X	
MONTBOISSIER	X	
MONTIGNY LE GANNELON	X	
MONTREUIL	X	X
MORANCEZ	X	
NOGENT LE ROI	X	
NOGENT LE ROTROU	X	
NOGENT S/EURE	X	
PIERRES	X	
ROMILLY S/AIGRE	X	
SAUMERAY	X	
SOULAIRES	X	
ST CHRISTOPHE	X	
ST DENIS LES PONTS	X	

COMMUNE	PPR* INONDATION	PPR* MOUVEMENTS DE TERRAIN
ST GEORGES S/EURE	X	
ST HILAIRE SUR YERRE	X	
ST LUBIN DE LA HAYE	X	
ST LUBIN DES JONCHERETS	X	
ST LUPERCE	X	
ST MAUR S/LOIR	X	
ST PIAT	X	
ST PREST	X	
ST REMY S/AVRE	X	
STE GEMME MORONVAL	X	
THIVARS	X	
VERNOUILLET	X	
VER LES CHARTRES	X	
VERT EN DROUAIS	X	
VILLEMBUX S/EURE	X	
VILLIERS LE MORHIER	X	

* PPR : Plan de Prévision des Risques ou document assimilé



Préfecture d'Eure et Loir

Commune de LUISANT

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 0068 du 24 juillet 2006

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non
R.111-3 date 23/05/90 aléa Inondation (Eure)

Les documents de référence sont :

Servitude liée à l'article R 111-3 du code de l'urbanisme

Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non
date effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II zone III non

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Copie du zonage de l'atlas des zones inondables en date du 01/1997 mis à jour le 15/06/2001 (1 carte)

Date d'élaboration de la présente fiche : janvier 2006



PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

ARRETE N°2006-0041 DU 24 JANVIER 2006
RELATIF A L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS
IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.271-4 et L.271-5 ;

Sur proposition de Mme la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} - L'obligation d'information prévue au I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement s'applique dans chacune des communes listées en annexe I du présent arrêté.

ARTICLE 2 - Les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'information librement consultable en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée.

ARTICLE 3 - La liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R.125-5 du code de l'environnement.

ARTICLE 4 - L'obligation d'information prévue au IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement, s'applique pour les arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique listés en annexe 2 et complété annuellement.

ARTICLE 5 - Ces deux obligations d'information s'appliquent à compter du premier jour du quatrième mois suivant la publication au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département du présent arrêté soit le 1^{er} juin 2006.

ARTICLE 6 - Le présent arrêté, avec la liste des communes mentionnées à l'article 1^{er} et la liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique pris depuis 1982, est adressé à la chambre départementale des notaires.

Il est publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département et fera l'objet d'un communiqué aux médias locaux. Il sera affiché en mairie.

Il en sera de même à chaque mise à jour.

ARTICLE 7 – Mesdames et Messieurs le Secrétaire Général de la préfecture, la Directrice de Cabinet, la sous-préfète et les sous-préfets d'arrondissement, les chefs de services régionaux et départementaux et les maires du département, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

LE PREFET,


Patrick AUBREMON

Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative et notamment de l'article R.421-1, la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans le délai de 2 mois après sa publication ou notification.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

Arrêté n° 2014038-0002 du 07 février 2014 portant modification de l'Arrêté n° 2006-0041 du 24 janvier 2006, relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, et notamment les articles L125-5 et R125-23 à R125-27 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu la loi 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages ;

Vu la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié par le décret n°2005-1621 du 22 décembre 2005, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret 2005-134 du 15 février 2005 sur l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-0041 du 24 janvier 2006 modifié par l'arrêté n°2010-0413 du 4 mai 2010 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2006-0041 du 24 janvier 2006 modifié par l'arrêté n°2014017-0006 du 17 janvier 2014 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012324-0007 du 19 novembre 2012 portant abrogation du PPRT autour de l'établissement de la société Soufflet-Agriculture sur les communes d'Aunay-sous-Crécy et de Crécy-Couvé ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012342-0003 du 7 décembre 2012 prescrivant l'établissement d'un Plan de Prévention du Risque Naturel prévisible Mouvements de terrains sur le territoire de la commune de Dreux ;

Sur proposition de Monsieur le Sous-préfet, Directeur de Cabinet ;

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : la commune de Dreux est soumise à l'obligation d'information prévue au I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement et fixée au niveau départemental par l'arrêté préfectoral n°2010-0413 du 4 mai 2010.

ARTICLE 2 : la commune d'Aunay-sous-Crécy n'est plus soumise à l'obligation d'information prévue au I et II de l'article L.125-5 du code de l'environnement et fixée au niveau départemental par l'arrêté préfectoral n°2010-0413 du 4 mai 2010.

ARTICLE 3 : l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral n°2010-0413 du 4 mai 2010 est modifiée afin de compléter les risques concernant la commune de Dreux, et de soustraire la commune d'Aunay-sous-Crécy.

ARTICLE 4 : les informations concernant les communes autres que celles citées dans les articles 1 et 2 restent inchangées.

ARTICLE 5 : les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'information. Ce dossier ainsi que les documents de référence sont librement consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée.

ARTICLE 6 : l'obligation d'information, prévue au IV de l'article L.125-5 du code de l'environnement, s'applique pour l'ensemble des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique sur le territoire de la commune dans lequel se situe le bien. Ces arrêtés sont consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée.

ARTICLE 7 : la liste des communes et les dossiers communaux d'information sont mis à jour à chaque arrêté modifiant la situation d'une ou plusieurs communes au regard des conditions mentionnées à l'article R125-25 du code de l'environnement.

ARTICLE 8 : le présent arrêté est adressé à la chambre départementale des notaires. Il sera affiché en mairie. Il est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure-et-Loir et publié dans la presse.

ARTICLE 9 : le Secrétaire Général de la préfecture, le Sous-préfet - Directeur de Cabinet, la Sous-préfète et les Sous-préfets d'arrondissement, Mesdames et Messieurs les maires des communes concernées, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

LE PREFET,

Nicolas OUILLET

*Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative et notamment de l'article R.421-1,
la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans
dans le délai de 2 mois après sa publication ou notification.*

ANNEXE N°1
LISTE DES COMMUNES SOUMISES A L'OBLIGATION D'INFORMATION DES ACQUEREURS
ET LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET
TECHNOLOGIQUES MAJEURS

COMMUNE	PPR* INONDATION	PPR* MOUVEMENTS DE TERRAIN	PPR* TECHNOLOGIQUE
ABONDANT	X	X	
ALLUYES	X		
ANET	X		
AUNEAU			X
AUTHEUIL	X		
BARJOUVILLE	X		
BONNEVAL	X		
BRECHAMPS	X		
BROU			X
CHAMPHOL	X		
CHARPONT	X		
CHARTRES	X		
CHATEAUDUN	X	X	
CHAUDON	X		
CHAUSSEE D'IVRY	X		
CHERIZY	X	X	
CLOYES S/LOIR	X		
COLTAINVILLE			X
COUDRAY (LE)	X		
COULOMBS	X		
COURVILLE S/EURE	X		
DONNEMAIN ST MAMES	X		
DOUY	X		
DREUX	X	X	
ECLUZELLES	X		
EPERNON	X		
FONTENAY S/EURE	X		
GUAINVILLE	X		
JOUY	X		
LEVES	X		
LORMAYE	X		
LUISANT	X		
LURAY	X		
MAINTENON	X		
MARBOUE	X		
MARGON	X		
MEVOISINS	X		
MEZIÈRES EN DROUAIS	X		
MIGNIERES	X		
MOLEANS	X		
MONTBOISSIER	X		
MONTIGNY LE GANNELON	X		
MONTREUIL	X	X	
MORANCEZ	X		
NOGENT LE ROI	X		
NOGENT LE ROTROU	X		
NOGENT S/EURE	X		
OULINS	X		
PIERRES	X		
ROMILLY S/AIGRE	X		
SAUMBRAY	X		

COMMUNE	PPR* INONDATION	PPR* MOUVEMENTS DE TERRAIN	PPR* TECHNOLOGIQUE
SOULAIRES	X		
SAUSSAY	X		
SOREL MOUSSEL	X		
ST CHRISTOPHE	X		
ST DENIS LES PONTS	X		
ST GEORGES S/EURE	X		
ST HILAIRE SUR YERRE	X		
ST LUBIN DE LA HAYE	X		
ST LUBIN DES JONCHERETS	X		
ST LUPERCE	X		
ST MAUR S/LOIR	X		
ST PIAT	X		
ST PREST	X		
ST REMY S/AVRE	X		
STE GEMME MORONVAL	X		
THIVARS	X		
VERNOUILLET	X		
VER LES CHARTRES	X		
VERT EN DROUAIS	X		
VILLEMEUX S/EURE	X		
VILLIERS LE MORHIER	X		

* PPR : Plan de Prévision des Risques ou document assimilé

Accueil (/) > S'informer (/) > Installations classées (/risques)

Accès aux données



Base des installations classées

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ETABLISSEMENT (1)

SODICHAR

SIRET : 32655460700019

Localisation

Adresse : 3 Rue Gutenberg 28600 LUISANT

Département : EURE-ET-LOIR

Région : CENTRE-VAL DE LOIRE

Coordonnées (RGF93 Lambert 93)

X : 586536

Y : 6814585

Activités

Activité principale : Hypermarchés

Etat d'activité : A l'arrêt

N° inspection : 0100.11709

Dernière inspection : 24/01/2013

Informations complémentaires

Régime en vigueur de l'établissement ⁽²⁾ : Inconnu

Priorité nationale : Non

Statut SEVESO : Non Seveso

IED - MTD : Non

Situation administrative

Rubrique IC	Alinéa	Date autorisation	Etat d'activité	Régime autorisé ⁽³⁾	Activité	Volume	Unité
1435 (http://aida.ineris.fr/)	2		A l'arrêt	Enregistrement	Stations-service	6409.000	m3

Textes publics disponibles

Aucun document public disponible pour cet établissement.

(1) En application des dispositions du RGPD, les noms de personnes physiques ne sont pas diffusés

(2) Régime en vigueur de l'établissement : Le régime en vigueur d'un établissement correspond au régime de l'établissement avec prises en compte, depuis le dernier arrêté préfectoral de l'établissement, des évolutions de la nomenclature des installations classées qui s'appliquent de plein droit

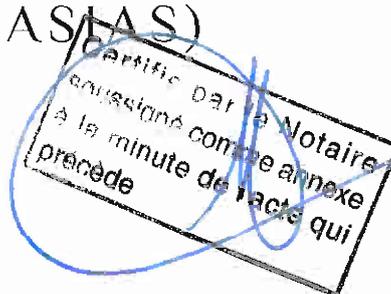
(3) Régime autorisé d'une rubrique : Le régime autorisé d'une rubrique correspond au régime de la rubrique figurant dans le dernier arrêté préfectoral de l'établissement, sans prise en compte des évolutions de la nomenclature des installations classées qui s'appliquent de plein droit

Pollution des sols, SIS et anciens sites industriels (/risques/pollutions-sols-sis-anciens-sites-industriels) >

Accès aux données (/risques/sites-et-sols-pollues/accueil) >

Inventaire historique des anciens sites industriels et activités de service (BASIAS)

Inventaire historique des anciens sites industriels et activités de service (BASIAS)



Liste des résultats

Rappel des paramètres :

Département : EURE-ET-LOIR (28)

Commune : LUISANT (28220)

Nombre de sites: 30 (1 pages)

Note : en l'absence de géolocalisation au centroïde du site ou à l'adresse, l'emplacement d'un site sur le territoire de la commune n'est pas connu.

Exporter un tableau (/webappReport/ws/basias/sitesdetails/detailsites_2020-11-10.csv?dept=28&commune=28220&activites=&isExport=true&start=0&

N° Identifiant	Raison(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé
CEN2800262 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800262)	TOTAL (Cie)		Route nationale 10 vers Tours Relais des Carmutes	LUISANT	G47.30Z	En activité	Pas de géolocalisation
CEN2800322 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800322)	COMBE-ROCHE (Entreprise)			LUISANT	C20.30Z	En activité	Centroïde
CEN2800323 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800323)	M.A.B.E.P (Sté) (Matériel Agricole de la Beauce et du Perche)		boulevard John Kennedy - Zone Industrielle	LUISANT	C28.30Z	En activité	Centroïde
CEN2800324 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800324)	Garage SAINT-THOMAS S.A.R.L.		Chemin départemental 105 Ceinture de Chartres	LUISANT	G45.21B G45.21A	En activité	Centroïde

N° Identifiant	Nom(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé
CEN2800325 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800325)	RONCE Gabriel (Entreprise)		20 rue Carillon du	LUISANT	G45.21A	En activité	Centroïde
CEN2800326 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800326)	MAISIERE Roger (Entreprise)		8 rue Liberté de la	LUISANT	V89.03Z	Activité terminée	Centroïde
CEN2800327 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800327)	S.C.I.G. (Sté Centrale Immobilière et de Gestion)		rue François Lépine - Zone Industrielle	LUISANT	V89.03Z C21.10Z	En activité	Centroïde
CEN2800328 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800328)	SOUCHAY (Ets)		2 rue Pasteur	LUISANT	G45.20	Activité terminée	Centroïde
CEN2800329 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800329)	BLAIZE Gilles (Entreprise)		rue Georges Clémenceau	LUISANT	G45.40Z	Activité terminée	Centroïde
CEN2800330 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800330)	KLERYKOWSKI Jean (Entreprise)		rue Henry Dunant	LUISANT	G45.20	En activité	Centroïde
CEN2800331 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800331)	TROTTEREAU (Ets)		rue Gutenberg - Zone Industrielle	LUISANT	C25.61Z	En activité	Centroïde
CEN2800332 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800332)	Europ Automobiles		9 rue Gutenberg - Zone Industrielle	LUISANT	G45.20	En activité	Centroïde
CEN2800333 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800333)	PLASTI 28 (Sté)		21 rue Maurice Violette	LUISANT	C20.16Z	En activité	Centroïde
CEN2800334 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800334)	SODICHAR S.A.	Centre Leclerc	3 rue Chênes des	LUISANT	G47.30Z	En activité	Centroïde
CEN2800335 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800335)	BOULAY Raymond (Entreprise)		101 rue République au Relais de la Cavée de la	LUISANT	G47.30Z	En activité	Centroïde
CEN2800336 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800336)	Domiplast (Sté)		rue Jean Poain au Val Luisant	LUISANT	C20.16Z	En activité	Centroïde
CEN2800337 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800337)	Maintenance du Centre S.A.R.L.		Vau Gibault Le	LUISANT	G45.20	En activité	Centroïde
CEN2800338 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800338)	T.T.C. S.A.- T.M.D. S.A.	Ambulances Arc en Ciel	Zone industrielle Val Luisant Le	LUISANT	G47.30Z G45.20	En activité	Centroïde
CEN2800339 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800339)	LORILLARD (Ets)		22 boulevard Kennedy	LUISANT	C16.10B C16.23Z	En activité	Adresse
CEN2800340 (https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/basias- detaillee/CEN2800340)	REMONDIERE Raymond		56 rue François	LUISANT	G45.21B	En activité	Adresse

N° Identifiant	Nom(s) sociale(s) de(s) l'entreprise(s) connue(s)	Nom(s) usuel(s)	Dernière adresse	Commune principale	Code activité	Etat d'occupation du site	Site géolocalisé
CEN2800341 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800341)	COLAS Maurice (Entreprise)		17 rue Fraternité de la	LUISANT	E38.31Z G45.21A	En activité	Adresse
CEN2800342 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800342)	CHAUSSON Ateliers Régionaux		26 rue François Lépine	LUISANT	G45.20 C25.6	Activité terminée	Centroïde
CEN2800343 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800343)	Michel GAUDE (Entreprise) " la Vendéenne"	La Vendéenne	26 rue Noël Ballay	LUISANT	V89.03Z	En activité	Pas de géolocalisation
CEN2800344 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800344)	BIDET Maurice (Entreprise)		7 rue François Lépine	LUISANT	G45.21A	Activité terminée	Centroïde
CEN2800345 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800345)	ROGER André (Ets)	Charrues DURO	rue Liberté de la	LUISANT	C28.30Z	En activité	Adresse
CEN2800426 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800426)	ROCHETTE G. (Entreprise)		115 avenue Maurice Maunoury	LUISANT	C28.49Z C25.61Z	Activité terminée	Centroïde
CEN2800427 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800427)	Cie Française de Raffinage TOTAL	stayion service TOTAL	12 avenue Maurice Maunoury (RN 10)	LUISANT	G47.30Z	Activité terminée	Centroïde
CEN2800428 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800428)	JUSTER (Ets)		Sud de la Cavée Le	LUISANT	G45.20	Activité terminée	Centroïde
CEN2800429 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800429)	LUCIEN André S.A. (Laboratoire)		rue Maréchal Leclerc du (RN 821) et Rue Gutemberg	LUISANT	C21.10Z V89.03Z	Activité terminée	Centroïde
CEN2800446 (https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/basias-detaillee/CEN2800446)	ALLEAUME Noël (Entreprise)		112 avenue République à la Cavée de la	LUISANT	G45.11Z V89.03Z	Activité terminée	Centroïde

Premier « 1 » Dernier



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté

Égalité

Fraternité

(<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>)

GÉORISQUES

(<https://www.georisques.gouv.fr>)

(<https://www.brgm.fr>)

Suivez nous !



(<https://www.facebook.com/Ecologie.Gouv>)



(http://www.twitter.com/Ecologie_Gouv)



(<http://www.linkedin.com/company/ministere-de-la-transition-ecologique-et-solidaire>)



(<http://www.youtube.com/user/developpementdurable>)



(<https://www.georisques.gouv.fr/flux-rss>)

Liens utiles

<https://www.brgm.fr/aide/Georisques>)

API Géorisques (/doc-api)

Mentions légales
(/mentions-legales)

Données personnelles
(/donnees-personnelles)

temap)

[Accueil \(/\)](#) > [S'informer \(/\)](#) >

[Pollution des sols, SIS et anciens sites industriels \(/risques/pollutions-sols-sis-anciens-sites-industriels\)](#)

> [Accès aux données \(/risques/sites-et-sols-pollues/accueil\)](#) >

Rechercher un terrain présentant une potentielle pollution

Pollutions

des sols, SIS et anciens sites industriels

[← Retour \(/risques/sites-et-sols-pollues/accueil\)](#)

Rechercher un terrain présentant une potentielle pollution

Catégorisation

BASOL

Secteurs d'information sur les Sols (SIS)

Sites pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Localisation :

CENTRE-VAL DE LOIRE

EURE-ET-LOIR

LUISANT

[Réinitialiser](#)



Aucun résultat trouvé pour cette recherche



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté

Égalité

Fraternité

(<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>)

GÉORISQUES

(<https://www.georisques.gouv.fr>)



Géosciences pour une Terre durable

brgm

(<https://www.brgm.fr>)

Suivez nous !

Liens utiles

[n.fr/aide/Georisques\)](#)

API Géorisques
(/doc-api)



(<https://www.facebook.com/Ecologie.Gouv>)

Mentions légales
(/mentions-
legales)



(http://www.twitter.com/Ecologie_Gouv)

Données
personnelles
(/donnees-
personnelles)



(<http://www.linkedin.com/company/ministere-de-la-transition-ecologique-et-solidaire>)



(<http://www.youtube.com/user/developpementdurable>)



(<https://www.georisques.gouv.fr/flux-rss>)

Base des installations classées

Résultats de la recherche

Rappel des critères :

[Modifier](#)

Région : [CENTRE-VAL DE LOIRE \(24\)](#)

Département : [EURE-ET-LOIR \(28\)](#)

Commune : [LUISANT \(28220\)](#)

Rubrique nomenclature IC :

Etablissement(s) : 1

Résultats de 1 à 1

[Exporter \(/webappReport/ws/installations/sitesdetails/detailsites_2020-11-10.csv?etablissement=®ion=24&departement=28&commune=28220&activite=&nomenclature=®ime=&statut=&prioNational=&ied=&declaration=&isExport=true&start: Voir Carte \(/risques/installations/donnees/carte#/admin/com/28220\).](#)

Nom de l'établissement (1)	Code postal	Commune	Régime en vigueur (2)	Statut SEVESO
SODICHAR	28600	LUISANT	Inconnu	Non Seveso

(1) En application des dispositions du RGPD, les noms de personnes physiques ne sont pas diffusés

(2) Régime en vigueur de l'établissement : Le régime en vigueur d'un établissement correspond au régime de l'établissement avec prises en compte, depuis le dernier arrêté préfectoral de l'établissement, des évolutions de la nomenclature des installations classées qui s'appliquent de plein droit

Premier « 1 » Dernier



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



(<https://www.georisques.gouv.fr>)



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Liens utiles

ous
tance.brgm.fr/aide/Georisques)
/sitemap)

API Géorisques (/doc-api)

Mentions légales (/mentions-
legales)

Données personnelles
(/donnees-personnelles)

(<https://www.brgm.fr>)

Suivez nous !



(<https://www.facebook.com/Ecologie.Gouv>)



(http://www.twitter.com/Ecologie_Gouv)



(<http://www.linkedin.com/company/ministere-de-la-transition-ecologique-et-solidaire>)



(<http://www.youtube.com/user/developpementdurable>)



(<https://www.georisques.gouv.fr/flux-rss>)